



---

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 23<sup>ÈME</sup> SESSION DE LA COMMISSION DES THONS DE L'OcéAN INDIEN

v16 juin 2019

---

**Date:** 17-21 juin 2019

**Lieu :** Hyderabad, Inde **Site :** Hôtel Novotel Conference Centre

**Horaire :** 09h00 – 17h00 tous les jours

**Présidente :** Susan Imende (Kenya)

### Lundi matin, jour 1

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. LETTRES DE CRÉANCES
3. ADMISSION DES OBSERVATEURS
4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DISPOSITIONS POUR LA SESSION — IOTC-2019-S23-01d (ordre du jour provisoire)
5. MISE À JOUR SUR LA MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION EN 2018 (S22) - IOTC-2019-S23-03
6. AMENDEMENTS AUX PROCÉDURES DE LA CTOI
  - 6.1. Résultats des travaux du petit groupe de rédaction sur le règlement intérieur en ce qui concerne la nomination du Secrétaire exécutif (mise à jour orale du petit groupe de rédaction)
  - 6.2. Proposition visant à amender l'Appendice V – Termes de référence du Comité d'Application et Règlement intérieur - IOTC-2019-S23-04 (Union Européenne)
  - 6.3. Amendements au Règlement financier de la CTOI - IOTC-2019-SCAF16-09 (Président du CPAF)
  - 6.4. Précisions sur l'éligibilité des Présidents et Vice-présidents des groupes de travail de la CTOI - IOTC-2019-S23-05

### Lundi après-midi, jour 1

7. RAPPORT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE - IOTC-2018-SC21-R
  - 7.1. Présentation du Rapport du CS21 de 2018 (Président du CS)
  - 7.2. Plan stratégique pour la science de la CTOI 2020-2024 - IOTC-2019-S23-11

*Conformément à la Recommandation 12/15 Sur les meilleures données scientifiques disponibles. Un projet final de Plan stratégique pour la science est soumis à la Commission pour examen et potentielle adoption.*
  - 7.3. État des stocks de thons tropicaux et de thons tempérés
    - Proposition B : Sur un plan provisoire pour reconstituer le stock d'albacore de l'océan Indien dans la zone de compétence de la CTOI (Rép. de Corée).
    - Proposition K : Sur un plan provisoire pour reconstituer le stock d'albacore de l'océan Indien dans la zone de compétence de la CTOI (Union Européenne)
    - Proposition S : Sur un plan provisoire pour reconstituer le stock d'albacore de l'océan Indien dans la zone de compétence de la CTOI (Afrique du sud et Maldives)
    - Proposition P : Concernant une procédure de gestion de l'albacore dans la zone de compétence de la CTOI (Australie *et al*)

- Proposition D : Sur une interdiction des rejets de patudo, de listao, d'albacore et des espèces non-cibles capturés par des navires dans la zone de compétence de la CTOI (Seychelles)

## Mardi matin, jour 2

### 7.4. Questions relatives aux écosystèmes, aux prises accessoires et à l'état des requins

### 7.5. État des stocks de thons néritiques

### 7.6. État des stocks de poissons porte-épées

### 7.7. Questions concernant toutes les espèces CTOI

## 8. INTRODUCTION AUX PROPOSITIONS DE MCG

*Les promoteurs seront invités à présenter brièvement leurs propositions, et du temps sera prévu pour répondre aux demandes de précisions. Un calendrier pour l'examen des propositions au cours de la réunion sera établi.*

- Proposition A : Sur l'allocation des opportunités de pêche pour les espèces de la CTOI (Maldives et al)
- Proposition B : Sur un plan provisoire pour reconstituer le stock d'albacore de l'océan Indien dans la zone de compétence de la CTOI (Rép. de Corée)
- Proposition C : Sur la mise en place d'un programme pour les transbordements des grands navires de pêche (Indonésie)
- Proposition E : Concernant le registre CTOI des navires autorisés à opérer dans la zone de compétence de la CTOI (Seychelles)
- Proposition F : Sur l'affrètement des navires dans la zone de compétence de la CTOI (Seychelles).
- Proposition G : Procédures pour un plan de gestion des DCP, incluant une limitation du nombre de DCP, des spécifications plus détaillées [...] (Seychelles)
- Proposition H : Procédures pour un plan de gestion des DCP, incluant une limitation du nombre de DCP, des spécifications plus détaillées [...] (Union Européenne)
- Proposition I : Sur la conservation des mobulidae capturées en association avec les pêcheries dans la zone de compétence de la CTOI (Union Européenne)
- Proposition J : Sur un mécanisme régional d'observateurs (Union Européenne)
- Proposition L : Sur le marquage des engins de pêche et la prévention de la pollution marine (Union Européenne).
- Proposition M : Établissant un système d'allocation de quotas pour les principales espèces-cibles dans la zone de compétence de la CTOI (Union Européenne).
- Proposition N : Sur la mise en place d'un programme pour les transbordements des grands navires de pêche (Maldives)
- Proposition O : Concernant la conservation des raies mobula et manta capturées en association avec des pêcheries dans la zone de compétence de la CTOI (Maldives)
- Proposition Q : Sur l'affrètement des navires dans la zone de compétence de la CTOI (Afrique du sud).
- Proposition R : Sur un registre des navires étrangers tributaires d'une licence pêchant les espèces CTOI dans la zone de compétence de la CTOI et sur les informations relatives aux accords d'accès (Afrique du sud).

## 9. RAPPORT DU COMITÉ TECHNIQUE SUR LES CRITÈRES D'ALLOCATION - IOTC-2019-TCAC05-R

### 9.1. Présentation du Rapport du CTCA05 (Secrétariat au nom du Président du CTCA)

## Mardi après-midi, jour 2

## 10. RAPPORT DU COMITÉ TECHNIQUE SUR LES PROCÉDURES DE GESTION - IOTC-2019-TCMP03-R (disponible le 16 juin)

### 10.1. Présentation du Rapport du CTPG03 (Président du CTPG)

### 10.2. Examen de la nécessité de reconduire le CTPG — IOTC-2019-S23-08

*Cet examen est conforme aux instructions du paragraphe 8 de la Résolution 16/09 Concernant la création d'un Comité technique sur les procédures de gestion.*

## **11. RAPPORT DU COMITÉ D'APPLICATION - IOTC-2019-CoC16-R (disponible le 15 juin)**

- 11.1. Présentation du Rapport du CdA16 (Vice-Présidente du CdA)**
- 11.2. Adoption de la Liste des navires INN**
- 11.3. Demandes d'accession au statut de Partie coopérante non contractante**

## **Mercredi matin, jour 3**

## **12. RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES - IOTC-2019-SCAF16-R (disponible le 14 juin)**

- 12.1. Présentation du Rapport du CPAF16 (Président du CPAF)**
- 12.2. Programme de travail et budget de la Commission**
- 12.3. Calendrier des réunions pour 2020-2021**

## **13. RAPPORT DU COMITÉ TECHNIQUE SUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES - IOTC-2019-TCPR02-R**

- 13.1. Présentation du Rapport du CTEP02 (Présidente du CTEP)**
- 13.2. Progrès dans la mise en œuvre des Recommandations du 2<sup>ème</sup> Comité d'Évaluation des Performances de la CTOI IOTC-2019-S23-06**
- 13.3. Discussion sur le lien institutionnel avec la FAO — Pas de document, mais se reporter à la Circulaire CTOI 2018-10**

*En 2016, la Commission a demandé au CTEP de formuler une recommandation sur la question de savoir si la CTOI devrait rester dans le cadre de la FAO ou devenir une entité juridique indépendante. Bien que cette question ait été discutée par le CTEP01, la S22 et de la CTEP02, il n'y a toujours pas d'orientation ou de décisions précises sur cette question. Pendant ce temps, les travaux du CTEP portant sur le développement du texte d'un nouvel Accord CTOI se sont poursuivis ; néanmoins, une conclusion sur le maintien/la modification du lien institutionnel avec la FAO est requise afin que le CTEP puisse adapter le texte de l'Accord CTOI en conséquence et le présenter à la Commission d'ici 2020.*

- 13.4. Discussion sur les amendements à l'Accord portant création de la Commission des Thons de l'Océan Indien - IOTC-2019-S23-07**

*Deux textes sont soumis à la Commission : (1) une modernisation de l'Accord CTOI actuel amendé avec suivi des modifications dans le cadre duquel la CTOI reste un organisme de la FAO, et (2) un projet de nouvel Accord/Convention dans le cadre duquel la CTOI est indépendante de la FAO. Le développement du texte de l'Accord est arrivé à un tournant et une décision sur le lien institutionnel avec la FAO est requise pour que le CTEP soit en mesure d'entreprendre la suite des travaux.*

## **Mercredi après-midi, jour 3**

## **14. RAPPORT SUR L'ÉTUDE DE PORTÉE SUR LES DONNÉES ET INDICATEURS SOCIOÉCONOMIQUES DES PÊCHERIES DE LA CTOI - IOTC-2019-S23-13\_Rev1 (Consultant)**

*En 2018, la Commission a adopté la Résolution 18/09 Sur une étude de portée des données et indicateurs socioéconomiques des pêcheries de la CTOI. La Commission a demandé que le rapport du consultant soit présenté par le consultant à la Commission en 2019.*

## **15. MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION**

- 15.1. Mesures de conservation et de gestion actuelles exigeant une action de la Commission en 2019 - IOTC-2019-S23-08**
- 15.2. Examen des objections reçues au titre de l'Article IX.5 de l'Accord portant création de la CTOI - IOTC-2019-S23-09**

**Jeudi matin, jour 4****15.3. Toute autre proposition de mesures de conservation et de gestion****Jeudi après-midi, jour 4****16. EXAMEN DU PROJET DE NORMES DU MÉCANISME RÉGIONAL D'OBSERVATEURS DE LA CTOI—IOTC-2019-S23-10\_Rev1****16.1. Examen du processus et des conclusions concernant le développement des normes et directives du MRO.**

*Pour étayer le programme de formation des observateurs sollicité par la Commission, un projet d'ensemble de normes et directives du Programme a été élaboré et étudié. La Commission est invitée à envisager d'adopter ces normes afin de pouvoir procéder à la mise en œuvre du programme de formation.*

**17. AUTRES QUESTIONS****17.1. Coopération avec d'autres organisations et institutions**

- Proposition d'une Lettre d'accord avec la CCSBT — IOTC-2019-S23-12  
*La CTOI et la CCSBT coopèrent depuis 2009 sur les transbordements en mer par les grands palangriers thoniers. En raison de révisions des MCG respectives concernant les transbordements des deux Commissions, l'accord a été révisé en 2015. Une nouvelle révision est proposée pour 2019.*
- Autre coopération

**17.2. Dates et lieux des 24<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> sessions de la Commission et de celles de ses organes subsidiaires en 2019 et 2020****18. ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION**

*Le premier mandat de la Vice-présidente de la Commission, Jung-re Riley Kim, se termine à la clôture de la S23.*

**Vendredi après-midi, jour 5****19. ADOPTION DU RAPPORT DE LA 23<sup>e</sup> SESSION DE LA COMMISSION**